



Formation par apprentissage



RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-VAL DE LOIRE



VOS COMPÉTENCES
POUR DEMAIN

Vos interlocuteurs

CFA Académique:

Isabelle Caira

CFC référent apprentissage

02.38.83.48.38 -/- 06.76.34.81.81

CFA Académique:

Maud Richard

Assistante cellule apprentissage :

02 38 83 48 33

Greta Berry:

CFC Référent apprentissage : **Laurence Fouilleux**; laurence.fouilleux@ac-orleans-tours.fr

Assistante administrative : **Guylaine Sadon**; apprentissage-gretaberry@ac-orleans-tours.fr

Accompagnateur référent apprentissage **Nasser Hafid**; nasser.hafid@ac-orleans-tours.fr

UFA Balzac-d'Alembert:

Référent apprentissage **Thierry Boeffard** Directeur Délégué aux Formations,

thierry.boeffard@ac-orleans-tours.fr

02 54 03 67 03



Les filières par apprentissage

- **Baccalauréat professionnel Métiers du cuir option maroquinerie**
- **Baccalauréat professionnel Maintenance des véhicules option A véhicules particuliers**
- **Baccalauréat professionnel Logistique**
- **Baccalauréat professionnel Organisation de transport de marchandises**



Vos interlocuteurs

CFA Académique:

Isabelle Caira

CFC référent apprentissage 02.38.83.48.38

06.76.34.81.81

Greta Berry:

CFC Référent apprentissage : **Laurence Fouilleux** ; laurence.fouilleux@ac-orleans-tours.fr

Assistante administrative : **Guylaine Sadon** ; apprentissage-gretaberry@ac-orleans-tours.fr

Accompagnateur référent apprentissage **Nasser Hafid**: nasser.hafid@ac-orleans-tours.fr

UFA Balzac-d'Alembert:

Référent apprentissage **Thierry Boeffard** Directeur Délégué aux Formations,

Thierry.boeffard@ac-orleans-tours.fr

02 54 03 67 03

CFA Académique:

Assistante cellule apprentissage :

Maud Richard 02 38 83 48 33

cfaacademique@ac-orleans-tours.fr



Guide pratique

Pour avoir une idée de ton salaire en contrat d'apprentissage, consulte le tableau ci-dessous.

Pour les apprentis, les salaires **minimum bruts applicables** depuis le 1er janvier 2020 sont les suivants.

Age	première année	deuxième année	troisième année
Mineur (- de 18 ans)	415,64 €	600,37 €	846,68 €
18 à moins de 21 ans	661,95 €	785,10 €	1031,41 €
21 à moins de 26 ans	815,89 €	939,04 €	1200,74 €
26 ans et plus	le montant minimum est égal au Smic mensuel brut, soit 1539,42 €.		



Guide pratique

Les avantages de l'alternance

Pour l'alternant

L'alternance permet de concevoir un projet professionnel complet grâce à une formation diplômante ou qualifiante et une expérience concrète en entreprise :

Obtenir un diplôme ou une qualification parmi un large choix de métiers ;

Bénéficier de la gratuité des frais de formation ;

Mettre en pratique les enseignements théoriques ;

Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié ;

Accéder plus facilement à l'emploi, grâce à l'expérience professionnelle acquise en entreprise.

À noter : dans le cadre du contrat d'apprentissage, l'apprenti majeur peut bénéficier de l'aide au financement du permis de conduire B.

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/leader_9951/aide-au-financement-du-permis-de-conduire



Guide pratique

Les avantages de l'alternance

Pour l'employeur

Recruter un alternant présente de nombreux avantages pour une entreprise comme celui de former un futur salarié, lui apprendre un métier, l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise.

C'est recruter une personne adaptée aux besoins de son entreprise.

De plus, des avantages financiers sont proposés à l'employeur qui recrute en alternance.

Les aides pour recruter en contrat en apprentissage

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/jcms/gc_5868/aides-pour-le-contrat-d-apprentissage

